



Canadian
Physiotherapy
Association

Association
canadienne de
physiothérapie

Prise de position

La pratique fondée sur l'expérience clinique et les faits scientifiques en physiothérapie

Les physiothérapeutes ont recours à la pratique fondée sur l'expérience clinique et les faits scientifiques pour orienter leurs décisions relatives aux soins des patients. Une telle pratique allie les meilleurs faits scientifiques et la meilleure expertise clinique possible aux besoins et valeurs des patients afin d'assurer des pratiques exemplaires. Ce type de pratique trouve ses applications dans les soins aux patients, la gestion de la pratique et l'application ou l'élaboration de politiques en matière de santé.

CONTEXTE

La profession de physiothérapeute a évolué, passant de « tradition de pratique fondée principalement sur des données empiriques, la sagesse traditionnelle, l'opinion d'experts et les principes d'anatomie et de physiologie » vers « une plus grande compréhension des fondements scientifiques solides pour le diagnostic et le traitement¹. »

La notion qui consiste à appuyer la prise de décision clinique sur des faits scientifiques et des faits appropriés² s'est élargie pour inclure les besoins de chaque patient, de même que l'expertise clinique et le jugement du physiothérapeute.

Un processus de décision clinique, qui suppose l'intégration des meilleurs faits scientifiques disponibles, et l'expertise clinique du physiothérapeute, ajoutée aux besoins et aux valeurs du patient qui reçoit les soins, jouent un rôle de premier plan au moment d'établir et d'assurer une pratique fondée sur l'expérience clinique et les faits scientifiques.¹ Ce processus est défini comme étant une prise de décision fondée sur l'expérience clinique et les faits scientifiques.

LA PHYSIOTHÉRAPIE ET LA PRISE DE DÉCISION FONDÉE SUR L'EXPÉRIENCE CLINIQUE ET LES FAITS SCIENTIFIQUES

Les physiothérapeutes intègrent avec précision le savoir fondé sur les faits scientifiques au processus de décision en posant des questions pertinentes sur le plan clinique, en consultant de la documentation scientifique ainsi qu'en évaluant et en interprétant des résultats de la recherche. Ils peuvent intégrer ces résultats à leur pratique dans le contexte d'une clinique, selon les besoins des patients.

¹ Portney LG. *Evidence-based practice and clinical decision making: it's not just the research course anymore*. Journal of Physical Therapy Education. 2004;18(3):46-51

² Sackett DL, Rosenberg WMC, Gray JAM, Haynes RB, Richardson WS. *Evidence-based medicine: what it is and what it isn't*. BMJ. 1996;312:71-2.

Ce processus de décision fondé sur l'expérience clinique et les faits scientifiques ne s'appuie pas uniquement sur les faits. Les physiothérapeutes reconnaissent qu'en certaines occasions, la preuve scientifique seule n'est pas suffisante pour justifier une décision clinique.¹

Ils évalueront les preuves incohérentes ou incomplètes et les confronteront à leur propre expertise clinique et aux besoins de leurs patients afin de prendre des décisions cliniques qui reposent sur les faits scientifiques existants.

Les physiothérapeutes sont conscients des limites des connaissances qui reposent sur des faits scientifiques et du fait qu'il existe des zones grises entre les preuves et les situations cliniques particulières. Les connaissances fondées sur l'expérience clinique et les faits scientifiques peuvent être contradictoires, incomplètes ou ne pas appuyer un type d'intervention en physiothérapie.³ Le physiothérapeute doit avoir recours à sa propre expertise clinique et aux valeurs de son patient pour compléter le tableau diagnostique.

Les physiothérapeutes sont encouragés à communiquer avec les chercheurs pour discuter de la pertinence clinique des résultats de recherche et des stratégies de transposition du savoir afin d'accroître l'intégration des meilleures preuves actuelles au processus de décision clinique et, au bout du compte, dans la pratique clinique elle-même.⁴

Les principes de la prise de décision fondée sur l'expérience clinique et les faits scientifiques peuvent s'appliquer à tous les niveaux, dans tous les systèmes et à toutes les formes de soins de santé.

CONCLUSION

L'Association canadienne de physiothérapie (ACP) reconnaît que la pratique fondée sur l'expérience clinique et les faits scientifiques suppose que l'on offre les meilleurs soins disponibles à une population de patients précise dans un environnement clinique défini. Les meilleurs soins disponibles sont issus de l'interaction entre le savoir fondé sur les faits scientifiques, l'expérience clinique et les besoins des patients. Il incombe aux physiothérapeutes de se tenir bien informés des plus récents résultats de recherche qui appuient les interventions en physiothérapie et d'intégrer cette information à leur expertise clinique, aux valeurs des patients et aux ressources disponibles pour favoriser des effets positifs sur la santé des Canadiens.

L'ACP a fait une priorité de la pratique fondée sur l'expérience clinique et les faits scientifiques, et elle favorise son utilisation auprès de ses membres, notamment à l'aide d'initiatives telles que l'Inventaire des directives de pratique clinique et les Mesures de résultats en réadaptation (I et II), de téléconférences sur des questions cliniques, d'un congrès scientifique annuel et de la publication de la revue arbitrée *Physiotherapy Canada*.

Bureau national

Association canadienne de physiothérapie
955, Croissant Green Valley, Suite/bureau 270
Ottawa, ON K2C 3V4
T: 613-564-5454 TF:
1-800-387-8679
F: 613-564-1577
www.physiotherapy.ca

³ Naylor DC. *Grey zones of clinical practice: some limits to evidence-based medicine*. *The Lancet*. 1995;345:840-842.

⁴ Macdermid JC, Graham ID. *Knowledge translation: putting the "practice" in evidence-based practice*. *Hand Clinics*. 2009;25(1):125-143.